

Cap sur Perpignan « Spécial Congrès 2017 »

SOMMAIRE

- Edito p1
- Conseil syndical et projet syndical p2
- Calendrier électoral p3
- Appel à candidature p4



L'Enseignant du Gard
Directeur de publication :
Olivier Dusserre-Telmont

CPPAP N° 0119S08081 - ISSN :
1165-9378 - Imprimé par nos soins -
Prix: 0,5 €

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. La rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision.

Se-UNSA du Gard
4 rue Jean Bouin - 30000 NIMES
Tel : 04.66.70.67.67

Mél. : 30@se-unsafe.org
Site : <http://sections.se-unsafe.org/30/>

**Vous êtes adhérent-es du Se-Unsa du Gard...
Le congrès 2017, c'est l'occasion pour vous de débattre et de vous exprimer sur l'Ecole que vous défendez !**

Cette année scolaire sera la dernière du quinquennat. Si imparfaits qu'en soient les résultats, nous avons fait le choix de préférer l'action à l'immobilisme pour tenter de tirer du positif de la refondation de l'école. Il était tellement plus simple de rester bras croisés, grossissant les rangs des réfractaires.

Vous le savez, nous voulons sortir des schémas archaïques d'un syndicalisme contestataire. Nous employons 100% de notre énergie à être force de proposition et nous sommes fiers que des pans entiers de la refondation soient le copier-coller de notre projet syndical 2012-2016.

Ce projet syndical, il faut donc le mettre à jour pour les 4 ans qui viennent. Car quel que soit le **résultat de l'élection présidentielle**, il faudra un **outil performant** pour soit, résister à des atteintes qui s'annoncent radicales et immédiates, soit aller de l'avant pour accélérer le rythme de la refondation de l'école.

Dans ce contexte pré électoral **populiste à droite et en ordre dispersé à gauche**, le Se-Unsa appelle à sortir des discours catastrophistes qui donnent à voir un paysage éducatif en lambeaux. Discours dont se nourrissent les candidats de la droite dure et conservatrice. Il y a urgence !!! De notre côté, nous serons plus que jamais mobilisés pour obtenir mieux et surtout, éviter le pire...

2016-2017, sera le point d'orgue des quatre années passées pour notre organisation syndicale dont l'apogée sera la tenue du congrès national à Perpignan fin mars 2017.

Le congrès, c'est l'instance qui réunit la représentation la plus large de nos instances statutaires pour élaborer notre Projet Syndical à partir de moments d'échange, de réflexion, de débat, moment où l'on s'enrichit ensemble, le congrès c'est tout ça...

C'est aussi le moment du renouvellement des **conseils syndicaux**, instances internes à notre organisation et pour lesquelles chacun peut se porter candidat (voir p. 4).

Adhérent-e, militant-e, conseiller-e syndical-e, quel que soit ton niveau d'engagement, tu trouveras dans ces pages le programme du congrès national et une invitation au congrès départemental, où tu auras la parole pour devenir acteur de ton syndicat.

Je vous espère nombreuses et nombreux dans les rencontres qui s'annoncent.

Olivier Dusserre-Telmont
Secrétaire Départemental

**PERPIGNAN
2017**

Conseil syndical et Projet syndical

Le calendrier électoral qui concerne l'ensemble des adhérents du SE-Unsa débute par cette publication et la possibilité pour chacun de proposer sa candidature au conseil syndical (cf. page 4). La date limite de réception a été fixée au **vendredi 16 décembre 2016**.

Mais un congrès, c'est avant tout la construction d'un projet syndical par la voix des adhérents. C'est pourquoi, à partir du 13 décembre, la 2ème mouture du projet syndical sera disponible dans les sections et te sera envoyée par courriel. Il est également possible de la recevoir sur papier sur simple demande. Cette seconde mouture nous servira de base de réflexion et de travail pour la construction de notre projet syndical commun pour les quatre années à venir.

Le congrès départemental qui se tiendra le **mercredi 1er février de 9h30 à 12h30** proposera divers ateliers de discussion afin que chacun exprime son avis sur le sujet qu'il affectionne (Projet éducatif, Laïcité, Formation, Défense des personnels...). Il suivi d'un repas (offert).

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au 30@se-unsa.org et nous nous chargerons des démarches auprès de l'administration.

R Congrès Départemental SE-Unsa 30
A
P
P
E
L **Mercredi 1er février**
De 9h30 à 12h30
À l'hôtel VATEL de Nîmes.

La participation de tous est vivement souhaitée et je te propose de d'ores et déjà retenir cette date sur ton agenda!

Le congrès académique se tiendra quant à lui le 2 février 2017.

Entre le congrès départemental et le congrès national de Perpignan, le Conseil syndical du Gard proposera au mois de mars 2017 des rencontres permettant d'affiner la position et le mandatement des délégués de la section.

Construction du projet syndical

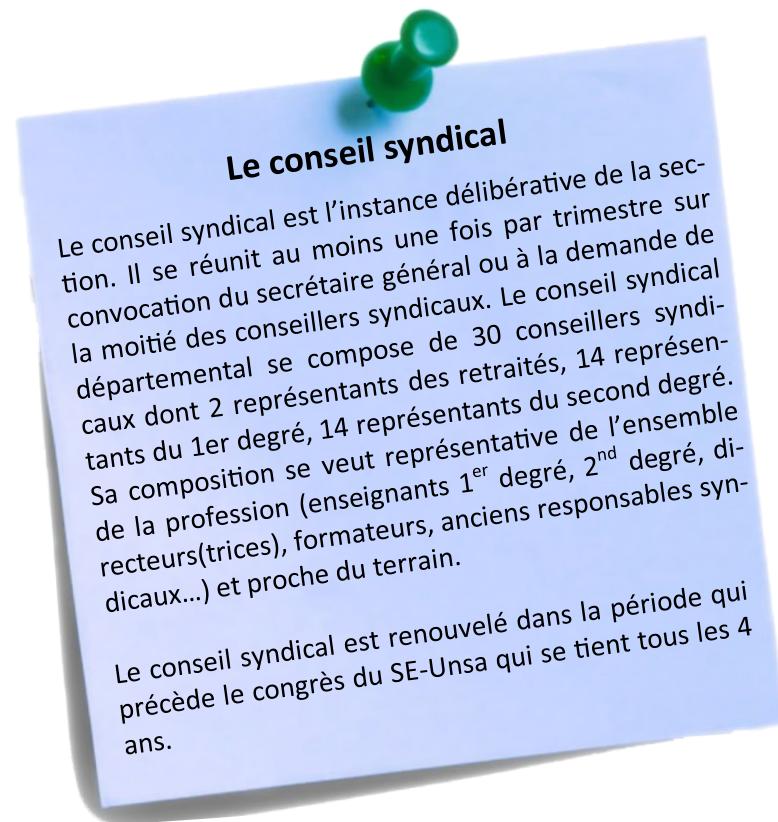
Un projet syndical est le fruit d'un long processus. Au SE-Unsa, organisation démocratique, nous sommes persuadés que c'est en associant le plus grand nombre que chacun se reconnaîtra dans le projet syndical final.

1ère étape : la rédaction de la 1ère mouture

Elle est rédigée par les Secrétaires nationaux du SE-Unsa. Le travail consiste surtout à mettre à jour l'ancien projet en y intégrant les changements ayant eu lieu sur les 4 dernières années.

2ème étape : les journées militantes

Durant deux jours, chaque section de France envoie deux militants à Paris afin de travailler sur la construction et l'amendement du futur projet syndical. La section du Gard a envoyé deux collègues les 9 et 10 novembre derniers.



3ème étape : le congrès départemental

C'est le moment le plus important pour les adhérents du SE-Unsa, car c'est le lieu où ils peuvent venir discuter, proposer, parfois s'opposer mais toujours dans un esprit d'écoute et de construction collective.

4ème étape : le congrès académique

Il réunit des représentants des sections départementales de l'académie. Certains amendements peuvent être proposés, modifiés, ou portés par la section académique afin de leur donner plus de poids.

Dernière étape : le congrès national

Durant 3 jours, plus de 600 congressistes se réuniront à Perpignan afin de défendre les amendements rédigés lors des congrès départementaux et académiques. Point d'orgue de notre organisation et grand moment démocratique en perspective.

Calendrier électoral

Décembre 2016	Janvier-février 2017	Février 2017	Mars 2017
Vendredi 16 : Limite de réception des listes	Entre les 3 et 10 : Publication des rapports d'activité national, académiques et départementaux Mercredi 11 : début de la période de vote	Jeudi 2 : Congrès académique. Rédaction et vote des amendements	Vendredi 17 : Envoi de la 3 ^{ème} mouture et de la liste des amendements non retenus aux sections
Mardi 13 : Envoi de la 2 ^{ème} mouture aux sections	Mercredi 11 : Début de la période des élections	Vendredi 24 : Fin de la période des élections	Mardi 28 Mercredi 29 Jeudi 30 Congrès à Perpignan
Jeudi 15 : Limite de réception des rapports d'activité académiques aux sections départementales	Mercredi 1er février : Congrès départemental. Rédaction et vote des amendements	Vendredi 24 : Limite de réception des votes	

Les échéances

Afin de ne rien oublier et de te simplifier les choses, nous te proposons un petit calendrier récapitulatif ci-dessus.

En bleu : tout ce qui concerne le Projet syndical

En orange : ce qui concerne les conseils syndicaux

En gris : ce qui concerne les rapports d'activité

A la fin du mois de janvier, tu recevras la publication « Spécial élections », avec le rapport d'activité académique et le rapport d'activité départemental. Cette publication fera un point sur les débats en cours. Elle contiendra le matériel de vote et les éventuelles contributions des listes en présence.

Chaque adhérent devra voter pour plusieurs choses :

- ➔ les rapports d'activités départemental et académique
- ➔ L'élection des membres des conseils syndicaux

La période de vote s'étalera du **11 janvier au 24 février 2017**. Le dépouillement se déroulera le vendredi 24 février à 18h.



Appels à candidatures

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS SYNDICAUX

APPEL A CONSTITUTION DE LISTES

Le SE-Unsa est une organisation démocratique. Il appartient aux syndiqués de renouveler les Conseils Syndicaux qui désigneront les bureaux et les secrétaires départementaux et académiques. Tout syndiqué à jour de cotisation peut être candidat pour être membre de ces Conseils Syndicaux.

Les élections des conseils syndicaux départemental et académique se font au scrutin de listes. Les sièges sont attribués à chaque liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

La liste pour le conseil syndical départemental doit comporter 30 candidats, dont 2 représentants des retraités, 14 représentants du 1^{er} degré, 14 représentants du second degré. (article 7-2 du règlement intérieur).

La liste pour le conseil syndical académique doit comporter 15 candidats (article 7-2 du règlement intérieur). Viennent s'y ajouter 3 représentants par section et les commissaires paritaires.

Chaque liste devra être accompagnée des actes de candidatures individuels.

La date limite de dépôt des candidatures et des listes a été fixée au **16 décembre 2016**.

Le vote a lieu à bulletin secret sous double enveloppe.

Tout syndiqué pourra assister et participer au dépouillement.

Prenez contact avec le secrétaire départemental pour toute information complémentaire.

A découper et renvoyer à SE-Unsa 30 - 4, rue Jean BOUIN - 30000 Nîmes